Réunion du conseil d'établissement

Le 30 septembre 2024 à 18 h 30, au local 116 de l'École régionale des Quatre-Saisons

Sont présents : Mmes	Muriel Baur Catherine Bégin Nicole Carbonneau Dominique L Lessard Mélany Lessard Marlène Théberge	MM.	Jean-Philippe Arsenault Adam Caron pépin Patrick Samson Martin Vigneault
Est absente : Mme	Audrey Carrier		

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la rencontre : Consignation des présences et vérification du quorum

La réunion débute à 18 h 30. La directrice confirme le quorum et souhaite la bienvenue aux membres. Mme Bégin informe les membres que Mme Annie Bouffard a démissionné et qu'elle a avisé Mme Ponsart (substitut) de l'absence.

2. Présentation des membres

La direction invite tous les membres du conseil d'établissement à se présenter entre eux.

3. Question du public

Aucun public.

CE :2024-09-08

4. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que la directrice, Catherine Bégin, fait la lecture de l'ordre du jour;
Elle propose l'ajout d'un point campagne de financement.
Il est proposé par Marlène Théberge et appuyé par Adam Caron-Pépin que l'ordre du jour soit résolu et adopté avec l'unanimité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Décision

CE :2024-09-09

5. Nomination de la présidence du conseil d'établissement et désignation de la personne pouvant remplacer en cas d'absence.

- Monsieur Patrick Samson et Martin Vigneault se proposent à la présidence du conseil;
- Il est convenu que Monsieur Martin Vigneault soit président et M. Samson, vice-président.
- Madame Carline Ponsart avait mentionné qu'elle accepterait le poste de parent substitut, faute de volontaire, lors de l'assemblée générale. Les parents présents étant en accord même si madame Ponsart n'était pas sur place.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement sont consultés sur l'élection de la vice-présidence et de la présidence;
Il est proposé par Nicole Carbonneau et Muriel Baur que les deux parents ci-haut nommés soient président et vice-président.

Comme l'élection des parents a eu lieu sur deux assemblées, Mme Bégin renomme les postes des parents :
Poste 1 Audrey Carrier, fin de mandat septembre 2025 (1 an)
Poste 2 Muriel Baur, fin de mandat septembre 2025 (1 an)
Poste 3 Martin Vigneault, fin de mandat septembre 2026 (2 ans)
Poste 4 Patrick Samson, fin de mandat septembre 2026 (2 ans)
Poste 5 Démission septembre 2025, poste vacant (1 ou 2 ans)
Substitut : Carline Ponsart annuel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ :2024-09-10

6. Nomination au poste de secrétaire

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut utiliser les sommes prévues pour son fonctionnement, il a été convenu de nommer Mélany Lessard au poste de secrétaire;
Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Nicole Carbonneau que Mélany Lessard, prenne le rôle de secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 24-25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Nomination des membres de la communauté

Catherine Bégin, directrice, explique le rôle des membres de la communauté. Elle demande aux membres s'ils proposent de solliciter quelqu'un directement. Elle pourra faire les démarches en ce sens. Dominique L Lessard, psychologue, propose de faire un échange entre les membres du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile et l'école régionale des Quatre-Saisons. Mme Bégin fera les démarches auprès de l'école Ste-Odile.

CE: 2024-09-11

8. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2024

CONSIDÉRANT que la direction fait la lecture du procès-verbal du 10 juin 2024;
Il est proposé par Jean-Philippe Arsenault, appuyé par Nicole Carbonneau que le procès-verbal adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Suivi au procès-verbal du 10 juin 2024

- **Suivi au point 8**

  Un feuillet explicatif résumant le plan de lutte sera envoyé aux parents de tous les élèves dans les prochaines semaines. Des activités de prévention sont en cours de planification avec nos partenaires et des membres de l'équipe-école.

- **Suivi au point 11**

  L'enseignante titulaire du groupe d'enseignement général 2, Delphine Gaudreault-Beaulieu sera en mesure d'offrir l'enseignement d'histoire secondaire 3 exceptionnellement cette année en raison du contexte de sa classe.

CÉ :2024-09-12 **10. Approbation du calendrier des rencontres 2024-2025**

CONSIDÉRANT que le calendrier des rencontres a été envoyé à tous les membres du conseil d'établissement. Les dates proposées sont les 30 septembre, 11 novembre, 10 février, 14 avril et 9 juin 2024. Mme Carrier avait mentionné avoir un empêchement en février. Toutefois, comme elle est absente, il est proposé par Marlène Théberge et appuyé par Adam Caron-Pépin que le calendrier soit adopté sans modification pour l'instant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Dénonciation par les membres du conseil d'établissement, d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'école

La direction invite tous les membres à signer la feuille de dénonciation d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'école. Si des membres étaient en conflits d'intérêts pour un point, cette personne devrait se retirer des discussions et décisions en lien avec ledit sujet.

CE :2024-09-13 **12. Approbation des règles de régie interne**

Les règles de régie interne ont été adoptées avec modification le 12 février 2024 en lien avec le projet de loi 23. Le point concernant la composition du conseil d'établissement n'est pas à jour avec la situation actuelle. La direction de l'école fera la correction.

Suite à l'assemblée générale et le manque de parents, la direction a jugé qu'il serait plus profitable pour l'école de modifier la composition du conseil d'établissement. Celui-ci pourra être modifié en respect de la loi sur l'instruction publique. L'école pourrait faire une demande de modification de sa composition, au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Capitale, pour avoir quatre parents et quatre membres du personnel (deux enseignants, un soutien et un professionnel) à l'aide d'une résolution officielle. Elle fait donc la lecture d'une résolution qui pourrait être envoyée au CSSC.

CONSIDÉRANT que la direction demandera une dérogation afin de diminuer le nombre de membres pour le conseil d'établissement;
Il est proposé par Nicole Carbonneau et appuyé
par Adam Caron-Pépin que la demande de dérogation soit adoptée selon le texte en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 2024-09-14 **13. Utilisation du fonds à destination spéciale**

L'école régionale des Quatre-Saisons détient un fonds à destination spéciale au montant de 14 390 $prévu pour les achats suivants :

- Activités scolaires : 5076 $;
- Salle d'entraînement : 9314 $.

Considérant que les sommes amassées dans le fond à destination spéciale, les avancées dans l'aménagement du local et les achats nécessaires, il est demandé au conseil établissement d'utiliser les sommes prévues (9314 $) pour l'achat de matériel nécessaire pour la salle d'entrainement.
Il est proposé par Patrick Samson et proposé et Adam Caron-Pépin que le montant de 9314 $ soit libéré du fond à destination spéciale pour l'achat de matériel comme demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 2024-09-15 **14. Approbation des sorties 24-25**

CONSIDÉRANT que les parents ont signé une autorisation générale en début d'année demandant l'autorisation de sortie pour leur jeune. La direction demande l'aval aux parents afin que les sorties scolaires puissent être planifiées d'avance. Un résumé des sorties pédagogiques sera fait à chaque nouvelle réunion du conseil d'établissement. Une explication est donnée aux membres pour le groupe FMSS au sujet des sorties spontanées en autonomie.

Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Adam Caron-Pépin que les sorties 24-25 soient autorisées et adoptées avec l'envoi d'une lettre explicative aux parents du groupe concerné (en annexe).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Information / Consultation

15. Formation obligatoire pour les nouveaux membres

La directrice explique aux membres les rôles et responsabilités du conseil d'établissement. Tous les nouveaux membres doivent suivre une formation en ligne obligatoire. Cette formation permet de bien comprendre le fonctionnement de cette insistance. Elle propose aux membres de faire suivre les capsules et fiches correspondant aux points à l'ordre du jour, à chacune des rencontres, pour permettre aux membres qui souhaite suivre la formation en continu plutôt qu'en bloc pour ceux qui le préfèrent. Un point pourra être placé à chaque rencontre pour répondre aux questions des membres en lien avec cette formation.

16. Liste des membres : mise à jour des coordonnées

Les membres sont invités à confirmer leurs coordonnées pour que celles-ci soient mises à jour.

17. Plan de mise en œuvre du projet éducatif 24-25

Déposé à titre informatif, cela représente les actions prévues cette année pour faire avancer le projet éducatif.

18. Des nouvelles de l'école

- ✓ La déclaration de clientèle a eu lieu le 30 septembre. Une baisse de financement est à prévoir vu deux départs et deux élèves qui sont scolarisés en milieux fermés actuellement ;
- ✓ Le CVE est en processus électoral. Le vote par anticipation aura lieu le 30 septembre et le vote officiel sera fait le 4 octobre pour l'élection officielle des jeunes. Des photos et des vidéos ont été faites par les élèves pour se présenter;
- ✓ Une nouvelle page Facebook a été créée afin de tenir informés les parents des activités de l'école;
- ✓ *Les Canadiens de Montréal* commanditent l'école afin de fournir de l'équipement et du matériel pour le nouveau local d'entraînement qui sera au sous-sol de l'école;
- ✓ La fête de la rentrée s'est bien déroulée et les nouveaux élèves ont pu prendre leur place et avoir du plaisir;
- ✓ La pratique d'incendie s'est bien déroulée et les élèves ont attendu à l'extérieur calmement durant les vérifications.

…7

CE: 2024-09-16 **19. Campagne de financement**

La direction informe les parents qu'une campagne de financement pourrait avoir lieu afin d'amasser des fonds pour des activités et des projets pour l'école. La plateforme sécurisée *Coolecto* permet de démarrer une campagne de financement en ligne. C'est un site qui est reconnu et proposé par le Centre de service scolaire de la Capitale. Les membres sont en accord avec la mise en place d'une campagne de financement et par l'utilisation de cette plate-forme.

Il est proposé par Marlène Théberge et appuyé par Adam Caron-Pépin que l'ordre du jour soit résolu et adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE: 2024-09-17 **20. Levée de la séance**

À 19 h 55, il est proposé par Adam Caron-Pépin et appuyé par Nicole Carbonneau que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,	La directrice,
Martin Vigneault	Catherine Bégin

CB/ml